

**Avis de consultation  
Projet QC-2015-02**

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie de l'énergie du Québec, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec sollicite les commentaires des entités visées et des intervenants sur des normes de fiabilité et d'autres documents en vue de leur dépôt à la Régie pour adoption ou approbation, selon la nature de chaque document.

**Avis est donné**

- Aux entités inscrites au registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, Inc. (NERC) ;
- Au Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec.

**Documents et normes en consultation :**

- Nouvelles normes ou versions :
  - BAL-001-2 – Performance du contrôle de l'équilibrage de la puissance active
  - CIP-014-2 – Sécurité Physique
  - COM-001-2 – Communications
  - COM-002-4 – Protocoles de communication à l'intention du personnel d'exploitation
  - FAC-001-2 – Exigences relatives au raccordement des installations
  - FAC-002-2 – Étude de raccordement d'installations
  - PRC-002-2 – Surveillance des perturbations et exigences sur les données
  - PRC-006-2 – Délestage en sous-fréquence automatique
- Document d'information comprenant les éléments suivants :
  - Évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact des normes proposées ;
  - Modifications à apporter à d'autres normes ou au glossaire ;
  - Applicabilité et dispositions particulières pour le Québec ;
  - Dates d'entrée en vigueur proposées.

**Période de consultation :**

**Du 9 novembre au 4 décembre 2015**

Les commentaires doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 le 4 décembre 2015.

**Commentaires**

Le Coordonnateur de la fiabilité sollicite vos commentaires écrits sur l'ensemble des documents proposés ci-dessus. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation ([www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html](http://www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html)), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document et sur quelle section portent vos commentaires.

De même, le Coordonnateur de la fiabilité doit présenter à la Régie de l'énergie une évaluation de l'impact des normes proposées sur les entités visées. Pour l'aider à s'acquitter de cette tâche, veuillez remplir le formulaire prévu à cette fin pour chaque norme ayant un impact sur votre entreprise et ses activités. Ce formulaire se trouve sur la page Consultation du site Internet du Coordonnateur de la fiabilité. L'exactitude du dossier que le Coordonnateur présentera à la Régie repose sur l'information que vous lui transmettrez ainsi.

**Avis de consultation  
Projet QC-2015-02**

**Séance d'information**

Une séance d'information sous forme de webinaire portant sur les normes faisant partie de ce projet aura lieu le 26 novembre 2015 de 13 h 00 à 15 h 00. Le webinaire se déroulera principalement en français ; toutefois, le coordonnateur de la fiabilité répondra en anglais aux questions posées dans cette langue.

Veuillez confirmer votre inscription en faisant parvenir un courriel à l'adresse [fiabilite@hydro.qc.ca](mailto:fiabilite@hydro.qc.ca) avant le 25 novembre 2015. Les informations nécessaires pour l'accès au webinaire vous seront envoyées par courriel par la suite. Tout problème technique pendant le webinaire pourra également être rapporté à cette adresse.

**Prochaines étapes**

- Réponses aux commentaires reçus lors de la consultation publique.
- Seconde ronde de commentaires (au besoin).
- Dépôt des normes et documents pour adoption ou approbation à la Régie de l'énergie.